

## **DEUX FRERES BEATIFIES : Charles Louis et Louis Benjamin Hurtrel (Martyrs de septembre 1792).**

1) **CHARLES LOUIS HURTREL** est né le 16 juin 1760 à Paris.

En 1780, il obtient le titre de Maître d'Arts, et il entre chez les Minimes où il fait sa profession de foi religieuse en 1781.

En 1783 a été ordonné prêtre.

En 1789, il est bibliothécaire de son couvent parisien ; quand on lui permet d'opter entre la sécularisation ou la vie communautaire, il choisit de continuer à vivre dans son couvent. Il aurait été le seul Minime du couvent de Paris qui ait refusé de se séculariser, selon A.Lestra (Les secrets du clergé clandestin, 1951)

15 avril 1790, il écrit une réclamation contre la demande de sécularisation faite par un religieux de son ordre, au nom de la province des Minimes de Paris, quoique cette demande, rejetée par une partie de la province et ignorée par l'autre, n'eût été adoptée que par deux personnes seulement. (Journal historique et littéraire - 1790 - tome 1 - pages 629 & 630). Le 10 août 1792, comme nombre de membres du clergé diocésain et des ordres religieux, il est arrêté et emprisonné à l'Hôtel de Ville de Paris puis, sans doute relâché et arrêté à nouveau et transféré à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (transformée en prison), accusé d'être partisan du roi et de dissimuler les prêtres réfractaires qui célébraient la messe. (Le 1er septembre 1792 son frère Louis Benjamin Hurtrel l'a rejoint à la prison de l'abbaye - ou les deux frères ont été arrêtés ensemble, selon les témoignages - la réalité est qu'ils sont bien tous les deux inscrits sur le registre d'écrou de la prison de l'abbaye le même jour).

Son nom apparaît parmi les signataires d'une lettre adressée au pape Pie VI, qui participe à une retraite ecclésiastique le 23 mai 1792 au séminaire irlandais (certainement au n°3 rue du Cheval-vert), sous la qualification "parisinus ex Ordine Minorum presbiter".

Au matin du 2 septembre, ils sont emmenés dans le parloir où, en différents groupes, tous les prisonniers appartenant au clergé sont jugés par une sorte de cour présidée par le Commissaire Maillard investi à cette fin par le Comité de surveillance. Tous les prisonniers sont invités à prêter serment à la Constitution civile du clergé, ceux la rejetant sont exécutés de plusieurs coups de sabre.

Le serment est également demandé aux deux frères HURTREL mais, avant leur réponse (refusant le serment) un membre de ce tribunal judiciaire les connaissant les a défendus, provoquant une confrontation entre le président de la cour et leur défenseur.

Pendant ce temps, sans attendre la sentence du tribunal, des révolutionnaires sanguinaires et déterminés à tuer empoignent les frères HURTREL et les exécutent de nombreux coups de sabre.

(un autre document - le Martyrologe de l'abbé de Monléon reprenant le témoignage de l'abbé Sicard conservé à Rome au Vatican - affirme que les deux religieux HURTREL auraient demandé à s'entre confesser (au soir du 2 septembre) et que cela leur aurait été accordé pour utiliser ce temps de confession à nettoyer la cour de l'abbaye des précédents cadavres (chargés sur des charrettes et transportés dans des fosses communes, notamment au cimetière de Vaugirard ou jetés dans les carrières de Charenton) et pour installer une estrade en paille et des bancs autour pour que les parisiens du quartier puissent assister aux mises à mort ; le procédé d'exécution aurait également été "amélioré" en permettant une mort plus lente en donnant l'occasion à tous les massacreurs présents de donner des coups sur les condamnés avec le dos de leurs sabre, un seul achevant les victimes arrivées sur l'estrade de paille après avoir traversé les deux rangs formés par les exécuteurs. Dans ce document, on lit que les frères HURTREL sont mort le 3 septembre vers 10 ou 11 heures du matin.)

CHRONOLOGIE et SOURCES :

-- 16 juin 1760 : Naissance - Paris 4ème, France.

*Sources: Selon l'Ordre des Minimes d'Espagne. Et selon l'acte de notoriété du 9 juillet 1792 fait chez Maître Gaudray à Paris.*

-- 25 novembre 1781 : Profession de foi chez les Minimes - Paris 16ème, France.

Profession de foi à 22 ans chez les Minimes de Chaillot.

- Le couvent des Minimes de Chaillot (ou des Bons Hommes) a été supprimé en 1790 puis détruit progressivement. Il était situé sur l'ancien quai des Bons Hommes (entre le boulevard Delessert et l'avenue de New York).

*Sources: Acte de notoriété du 9 juillet 1792 fait à Paris, Notaire Maître Gaudray.*

-- 1783 : Ordination - Paris 16ème, France.

Au couvent des Minimes de Chaillot, quai des Bons Hommes (entre les actuels boulevard Delessert et rue de New York).

Sources: *santiebeati.it*.

-- 10 mars 1789 : Réunion préparatoire des Etats Généraux, 1789 - Arras, Pas-de-Calais, Hauts-de-France, France

" Les électeurs des baillages de Calais et Ardres, d'après le procès-verbal, se réunirent le 10 mars 1789, par-devant Eustache de Béhague, lieutenant général de Calais et pays reconquis. "

Charles Louis Hurtrel comparant en tant que supérieur des Minimes de Calais, pour la communauté.

Témoin : Eustache de BEHAGUE, Seigneur de RUREMONDE

Sources: "*Le Clergé du diocèse d'Arras, Boulogne, Saint-Omer, pendant la révolution (1789-1802)*", Abbé Augustin V. Deramecourt - page 406. (Archives nationales).

-- 10 août 1792 : Arrestation et emprisonnement à l'Hôtel de Ville de Paris - Paris 1er, France - Paris 6ème, France

Certainement dans un logement place du Palais Royal où il résidait avec son frère diacre et une sœur religieuse. (Son frère, sa sœur et lui auraient pu être relâchés avant d'être à nouveau arrêtés le 2 septembre suivant).

Sources: *Selon santiebeati.it, et le martyrologe de l'abbé de Monléon, et l'Ordre des Minimes d'Espagne.*

-- 2 septembre 1792 : Transfert à la prison de l'Abbaye.

Ce 2 septembre 1792, vers 3 heures du matin, Charles Louis et Louis Benjamin Hurtrel sont tirés de leur domicile où ils se trouvent avec une sœur religieuse et sont conduits à la prison de l'Abbaye de Saint-Germain-des-prés où, devant l'amoncellement des cadavres ensanglantés des réfractaires, on leur demande immédiatement de prêter le serment civique dans lequel était compris la Constitution Civile du Clergé, ce qu'ils ont refusé.

Les deux frères Hurtrel sont tués vers 11 heures du matin le 3 septembre 1792.

Selon le récit de l'Abbé Sicard en 1797 relatant comment lui-même a échappé au massacre. Récit transcrit dans le Martyrologe par l'abbé Aimé Guillon de Monléon.

Sources: *Martyrologe, 3° vol. édition 1821; Koninklijke bibliotheek.*

-- 1867 : Inhumation - Son corps (avec ceux des autres massacrés) a été jeté dans les carrières de la Tombe-Issoire, Paris, France.

Une crypte ossuaire érigée au XIXe siècle se trouve sous la chapelle de l'église Saint-Joseph-des-Carmes, 74, rue de Vaugirard, 6e arr. - M° Rennes. Dans cette crypte ont été regroupés et exposés les ossements des prêtres massacrés aux Carmes, y sont vénérés les béatifiés.

On peut voir une plaque Hic ceciderunt dans le jardin du séminaire universitaire de l'Institut catholique.

Sources: *Selon l'Ordre des Minimes d'Espagne, et d'après l'historique des cimetières de Paris. et l'historique de Saint-Joseph des Carmes.*

-- 17 octobre 1926 : BEATIFICATION - Vatican, Rome, Italie

Sources: *vatican.va, documents en latin : Acta apostolicae Sedis, AAS-08-1916, AAS-18-1926, AAS-20-1928*

2) **LOUIS BENJAMIN HURTREL** est né et baptisé le 22 février 1769 à Paris, paroisse Saint-Paul. Abbé.

Louis Benjamin HURTREL est étudiant du séminaire des Trente-Trois en 1789 et 1790 et quand il devient diacre, il fréquente le séminaire de Saint-Nicolas.

Il est encore diacre au diocèse de Paris quand il est arrêté le 10 août 1792 en même temps que son frère (Charles Louis Hurtrel).

Louis Benjamin HURTREL est peut-être emprisonné à l'Hôtel de ville de Paris un temps et libéré puis arrêté de nouveau le 2 septembre et transféré à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés où il retrouve son frère dont il partage le sort conduisant au martyr le 3 septembre suivant.

Sur un acte notarié du 16 avril 1790 (registre des tutelles, Paris), il est dit clerc tonsuré.

CHRONOLOGIE et SOURCES :

-- 22 février 1769 : Naissance et Baptême - Paris, paroisse Saint-Paul, France.

Son acte de baptême a été présenté à plusieurs reprises devant notaire à Paris lors d'actes, soit de notoriété, soit d'inventaire après décès (de ses père et mère). La date de naissance est précisément mentionnée dans certains documents sous argument de l'acte du baptême présenté et reçu de la paroisse Saint-Paul à Paris.

[Le 14 septembre 2016, j'ai trouvé cette date de baptême ainsi que la précision de l'âge de Louis Benjamin Hurtrel au moment des actes notariés correspondant parfaitement. Je n'ai trouvé cette date nulle part ailleurs dans les récits et divers documents concernant la Révolution et spécialement les massacres de septembre 1792, et bien que Louis Benjamin Hurtrel, comme son frère Charles Louis, ait été béatifié en 1926, ce qui tendait à faire penser leur parcours assez connu et que les diverses relations aient été et soient encore suffisamment documentées... ce qui n'est apparemment pas le cas (ou en tous les cas pas publiées).]

*Sources: Archives nationales de France, registre des tutelles, dans un inventaire après décès du 30/10/1790.*

-- 19 mars 1791 : Ordination au diaconat - Séminaire des Anglais, rue des Postes, Paris, Ile-de-France, France  
Il était alors séminariste, élève au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, ayant quitté précédemment le séminaire des Trente-Trois.

Le commissaire de police de la section de l'observatoire, Jean Baptiste Victor SIMON, sur ordre du procureur de la Commune et sur les craintes qu'il se passe une ordination contraire à la loi, accompagné de Favre, président de la section, ainsi que du secrétaire-greffier, ont fait irruption dans la chapelle après avoir interpellé le supérieur du séminaire des Anglais chez lui sans rien trouver. Malgré l'exigence, le supérieur, l'évêque officiant, et celui présidant à l'ordination des prêtres, Anne-Antoine Hure, directeur du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, après consultation, se sont opposés à l'arrêt de la cérémonie d'ordination.

*Sources: Histoire du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet (1612-1908) - P. Schoenher.*

-- 10 août 1792 : Arrestation et enfermement à l'Hôtel de Ville de Paris - Paris 1er, France.

Arrêté avec son frère Charles Louis Hurtrel lors des visites domiciliaires dans leur logement place du Palais Royal où ils résidaient avec une sœur religieuse (ainsi précisé dans un témoignage de l'époque, à savoir s'il s'agissait d'une sœur au sens religieux ou de leur sœur Rose Jeanne qui était aussi en religion).

(Son frère, sa sœur et lui auraient pu être relâchés avant d'être à nouveau arrêtés le 2 septembre suivant).

*Sources: santiebeati.it ; martyrologe de l'abbé de Monléon.*

-- 2 septembre 1792 : Transfert à la prison de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés - Paris 6ème.

*Sources: santiebeati.it.*

Ce 2 septembre 1792, vers 3 heures du matin, Louis Benjamin et Charles Louis Hurtrel sont tirés de leur domicile et conduits à la prison de l'Abbaye de Saint-Germain-des-prés où, devant l'amoncellement des cadavres ensanglantés des réfractaires, on leur demande immédiatement de prêter le serment civique dans lequel était compris la Constitution Civile du Clergé, ce qu'ils ont refusé.

Les deux frères Hurtrel sont tués vers 11 heures du matin le 3 septembre 1792.

Selon le récit de l'Abbé Sicard en 1797 relatant comment lui-même a échappé au massacre. Récit transcrit dans le Martyrologe par l'abbé Aimé Guillon de Monléon.

*Sources: Martyrologe, 3° vol. édition 1821; Koninklijke bibliothek.*

1867 : Inhumation - Son corps (avec ceux des autres massacrés de l'Abbaye) a été jeté dans les carrières de la Tombe-Issoire, Paris.

Une crypte ossuaire érigée au XIXe siècle se trouve sous la chapelle de l'église Saint-Joseph-des-Carmes, 74, rue de Vaugirard, 6e arr. - M° Rennes. Dans cette crypte ont été regroupés et exposés les ossements des prêtres massacrés, y sont vénérés les béatifiés.

On peut voir une plaque Hic ceciderunt dans le jardin du séminaire universitaire de l'Institut catholique.

*Sources: Selon l'Ordre des Minimes d'Espagne, et d'après l'historique des cimetières de Paris et l'historique de Saint-Joseph des Carmes à Paris.*

-- 17 octobre 1926 : BEATIFICATION - Vatican, Rome, Italie

*Sources: vatican.va, documents en latin : Acta apostolicae Sedis, AAS-08-1916, AAS-18-1926, AAS-20-1928*